



Comment obtenir une pension de son père ?

Par **meldes60**, le **10/03/2016** à **14:55**

Bonjours,j'ai 14 ans et l'année prochaine je vais au lycée mais en internat et ma mère ne peut pas payer. Alors j'aimerais que mon père me verse une pension , le truc c'est que je ne l'ai pas vue depuis mes 11 ans et il à changer de numéro de téléphone et n'a plus donner de nouvelles . J'ai donc eu l'idée de porter plainte a fin d'obtenir une pension pour payer l'internat mais je ne sais pas comment m'y prendre . Alors j'aimerais savoir s'il vous plait comment faire pour porter et/ou avoir une pension ? Merci d'avance .

Par **Visiteur**, le **10/03/2016** à **16:32**

Bonjour,
je pense que c'est plutot à ta mère de faire cela ! C'est à elle de réclamer la PA ! Je suppose qu'il n'a rien donné depuis...? leur séparation !? Et qu'il ne t'est pas vu depuis 3 ans ne change rien ! C'est ton père, il doit l'assumer tout au moins financièrement !

Par **meldes60**, le **10/03/2016** à **17:13**

Ma mère ne veux rien lui demander , mais moi j'en ai besoin pour l'internat .

Par **youris**, le **10/03/2016** à **18:07**

bonjour,
la seule obligation de votre père, c'est de payer à votre mère la pension alimentaire fixée par le juge.
c'est à votre mère de faire le nécessaire puisque vous êtes mineur et éventuellement de faire les démarches pour obtenir le paiement de cette PA.
salutations